



MAISONS DE LA
PROVIDENCE

"ACCOMPAGNER SUR LE CHEMIN DE LA VIE"

Aux familles et représentants de nos pensionnaires

2 avril 2020

INFORMATION CORONAVIRUS N° 4

Situation actuelle Montagnier

Nous constatons malheureusement une recrudescence de cas de COVID-19 au sein de notre EMS de Montagnier depuis le week-end dernier. L'origine de la contamination, malgré le soin apporté aux mesures de protection, reste cependant inconnue et sa propagation, à l'intérieur de nos murs, suit la tendance de l'extérieur.

Actuellement, nous dénombrons une douzaine de cas avérés, principalement concentrés sur le premier étage ; la situation évolue d'heure en heure et d'autres cas sont en cours d'analyse.

Partant de ce constat et dans l'optique de mieux les protéger, nous avons décidé de renforcer les mesures en vigueur en confinant les résidents dans leur chambre, y compris pour les repas.

Pour atténuer l'impact de cette mesure drastique, nous avons augmenté notre présence à leurs côtés et allons faire appel à la Protection Civile pour nous épauler dans cette nouvelle mission.

Situation actuelle Orsières

Nous n'avons aucun cas de suspicion ou avéré de COVID-19 chez les pensionnaires d'Orsières.

De ce fait, le niveau d'alerte est moins important qu'à Montagnier mais, par souci d'anticipation, nous évaluons la possibilité de confiner également les résidents en chambre.

Procédure en cas de suspicion

Dès l'apparition des premiers symptômes, le résident est placé en isolement avec toutes les mesures de précaution requises dans une telle situation ; nous procédons, en parallèle, à un frottis nasopharyngé (test de dépistage au coronavirus).

Le résultat nous est communiqué dans un délai de 1 à 2 jours. S'il est négatif, les mesures préventives d'isolement sont immédiatement levées et, dans le cas contraire, ces mesures sont conservées jusqu'au complet rétablissement du résident.

Dans ce cas, nous avisons les familles et procédons, ensemble, à une évaluation de la situation.

Personnel

Pour le moment, malgré les absences de nos employés liées au COVID-19 (auto-isolements et auto-quarantaines), nous arrivons à assumer une exploitation quasi normale de nos établissements.

Toutefois, en prévision de la progression encore annoncée de la pandémie, nous engageons, depuis plusieurs semaines, du personnel supplémentaire en réserve dans nos différentes équipes.

Nos besoins les plus importants se situent dans le domaine des soins. Si vous possédez ces compétences (ou connaissez une personne qui les possède), que vous avez des disponibilités et envie de nous accompagner dans notre noble mission, vous pouvez vous adresser à notre directeur des soins, aux coordonnées mentionnées à la fin de ce document.

Toutes les aides seront les bienvenues !

Visites

Les visites sont en principe interdites, sur ordre du Conseil d'Etat.

Dans les cas exceptionnels de fin de vie, celle-ci sont autorisées aux conditions suivantes : une visite par jour - de 2 personnes à la fois - d'une durée maximale de 30 minutes.

Cette possibilité pourrait être remise en question en fonction de l'évolution de la situation.

Communication avec les résidents

Comme annoncé, il est désormais possible de contacter votre parent ou pupille par visioconférence via l'application WhatsApp.

Pour cela, vous pouvez fixer, par téléphone, un rendez-vous avec notre service d'animation qui organisera l'entrevue :

- Montagnier 027 777 24 74
- Orsières 027 782 68 08

Contacts

Patrice Michaud – Directeur – 027 777 24 05 – patrice.michaud@emsprovidence.ch

Pierre-Louis Abbet – Directeur des soins – 027 777 24 61 – pierre-louis.abbet@emsprovidence.ch

Ce document, ainsi que les informations précédentes, sont disponibles sur notre site internet www.emsprovidence.ch